Montréal, 29 avril 2024

Madame Laurence Lavigne Lalonde

Mairesse de l’arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Madame Lavigne Lalonde,

Je vous écris afin d’exprimer mon appui à une interdiction des permis menant à des évictions dans l’arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

Présentement, Villeray est confronté à une vague d'évictions. En particulier, les évictions pour agrandissement sont devenues une tactique de plus en plus utilisée par les propriétaires pour assurer le départ des locataires et maximiser leurs profits, sans jamais effectuer les rénovations. Cette année, plus de vingt ménages locataires risquent d’être évincés pour ce prétexte et devront vraisemblablement quitter le quartier et la communauté auxquels ils sont attachés.

Au fil des ans, l’arrondissement a pris des mesures pour empêcher des évictions et pour protéger les logements existants. Nous pensons notamment au règlement pour interdire les subdivisions de logement dans tous les immeubles et la réduction du nombre de logements dans les immeubles de plus de six logements. Toutefois, ces réglementations présentent des lacunes importantes, que les propriétaires exploitent souvent pour expulser les locataires.

Dans cet esprit, je vous demande d'agir et de mettre en place une réglementation afin qu'il ne soit plus possible pour un propriétaire d'obtenir un permis de rénovation alors que son projet est d'évincer les locataires. J'espère que cette mesure contribuera à freiner les évictions et à maintenir les locataires dans l’arrondissement.

En vous remerciant à l’avance de votre attention, veuillez recevoir mes salutations cordiales,

Nom:

Adresse:

Code postal: